

Sur internet, je respecte les autres

Si tu publies quelque chose en ligne, n'oublie pas que tu en es responsable. Pose-toi cette question : «Comment réagirais-je si quelqu'un mettait des informations ou des images me concernant en ligne ?»

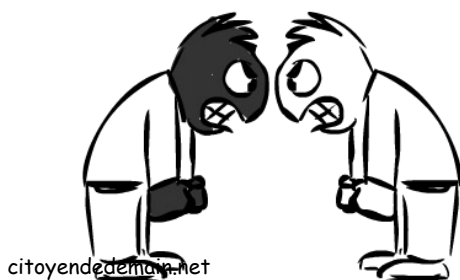
La liberté d'expression est garantie sur internet, mais tu n'as pas le droit pour autant :



-de propager des rumeurs
(même sur ton pire ennemi !) ;



-d'injurier un individu ;



-de tenir des propos racistes
envers quelqu'un ;



-de révéler des informations
sur la vie privée de quelqu'un.

q

Tous ces actes sont punis par la loi.

